

CHARTRE ENVIRONNEMENTALE

Les sociétés du groupe EURISOLE s'engagent, à leur échelle, à contribuer à la protection de l'environnement selon les axes suivants :

Economiser l'énergie :

Eteindre les lumières dès que possible, les jours non travaillés et lors des pauses
Eteindre le matériel informatique avant de partir
Utiliser des lampes nouvelle génération Economie d'énergie
Entreprendre des Travaux de rénovation/isolation le cas échéant
Maintenir une température constante dans les locaux
Faire la chasse aux fuites d'eau (contrôles fréquents, robinets presto à T° préréglées ...)
Implantation de fontaines à eau

Trier et recycler :

Respecter le tri sélectif
Récupérer et recycler les piles et ampoules
Ne pas jeter à la poubelle les composants électroniques

Consommer moins de papier :

Utiliser les mails et ne pas les imprimer
Imprimer le strict nécessaire en recto/verso, demi-format
et Noir et Blanc au maximum
Archiver électroniquement
Dématérialiser les documents

Lutter contre la pollution :

Utiliser les transports en commun
Réduire les transports, optimiser les déplacements, covoiturer
Investir dans des véhicules propres
Privilégier les déplacements en vélos sur les sites le permettant

